

Wassilati M'Bae entend réconcilier de façon éthique artisanat et modernité dans la filière de l'ylang-ylang. Ses produits sont à retrouver sur www.usuri.fr.



Fondatrice d'USURI, première marque franco-comorienne de cosmétiques aux essences 100% bio d'ylang-ylang, Wassilati M'Bae maîtrise la culture et la production de cette fleur très prisée des grands parfumeurs. Au cœur de cette filière, convoitée par des industriels peu scrupuleux d'exploiter de façon illégitime l'ylang-ylang et ceux qui le cultivent, membre du comité scientifique au sein de la fondation Danielle Mitterrand-France Libertés, la Chevillaise Wassilati M'Bae mène un projet de loi contre la biopiraterie* qui sévit dans son pays. Capitaine à bord d'un bateau de trois enfants, elle gère de front leur éducation, sa vie de femme engagée et sa société.

WASSILATI M'BAE Entrepreneuse militante

DE LA FAMILLE des magnolias, baptisé "Or des Comores", l'ylang-ylang est recherché pour les bienfaits de son huile essentielle. Ses fragrances jaspées aux notes suaves et sensuelles composent, entre autres, l'illustre n°5 de Chanel. Originaire des Philippines, la plante est introduite aux Comores au début du XX^e siècle. Jusqu'à l'âge de ses 14 ans, Wassilati grandit en famille dans cet archipel tropical et fleuri. Aux côtés de sa grand-mère qui cultive l'ylang-ylang et en fait ses produits de beauté, elle apprend un savoir-faire qui la relie à la terre, tandis qu'en France, un BTS en transport, exploitation et logistique, complété par un cursus commercial, l'invitent à intégrer un monde résolument tourné vers le progrès. Le temps de se forger une solide expérience professionnelle en gestion d'entreprise, poussée bientôt par l'envie de créer sa société, "à la recherche de la source", comme le signifie son prénom, Wassilati choisit de valoriser l'ylang-ylang. « *Je voulais de façon éthique réconcilier artisanat et modernité* ». En quête d'équilibre dans tout ce qu'elle entreprend, elle commence d'abord par développer une chaîne de production locale qui respecte des techniques agricoles durables, économes en ressources naturelles et profitable au commerce

équitable. Elle s'entoure ensuite des meilleurs spécialistes en botanique et en aromathérapie, puis élabore avec des experts à la pointe de la technologie ses deux premiers produits. Après avoir économisé plus de dix ans pour les financer, fin prête, elle dépose la marque USURI et fonde son entreprise de cosmétiques bio en 2007. C'est à l'huile essentielle d'ylang-ylang, aussi pure que de l'eau, que ses créations lui valent de recevoir en 2015 le prestigieux trophée Cosmebio. Cependant, très engagée dans le développement économique des Comores, Wassilati s'inquiète de voir périr une production vitale pour l'économie régionale et l'emploi rural de son pays. « *La filière de l'ylang-ylang est fragile. Sans cadre juridique réel, elle permet aux grands investisseurs privés d'être en situation de force pour imposer leurs prix aux paysans... De plus, c'est une culture artisanale qui consomme beaucoup de bois de chauffe pour la distillation ; un problème capital quand on est déjà largement affecté par des problèmes de déforestation* ». Militante pour le droit des peuples, Wassilati rejoint en 2011 l'ONG Ulanga. Trois ans après, nommée membre du comité scientifique au sein de la Fondation Danielle Mitterrand-France Libertés, notre Chevillaise rédige un projet de loi visant à lutter contre la biopiraterie qu'exerce une poignée d'industriels mercantiles sur la précieuse ressource

de son pays ; un texte qu'elle porte haut et fort en mai 2016 à l'Assemblée nationale des Comores. « *Ce dernier est essentiel pour structurer de façon légale l'économie, le savoir-faire et l'environnement des comoriens* » précise-t-elle. Malgré les difficultés, consultante internationale, Wassilati considère que l'ylang-ylang est un véritable levier de développement et n'a de cesse, en ce sens, d'animer de nombreuses conférences. Entrepreneuse expérimentée, elle intervient aussi dans les lycées où elle enseigne aux jeunes comment mettre en œuvre une idée et où, pédagogue, elle les sensibilise au monde encore inconnu pour eux de l'entreprise. Comment fait-elle, avec un tel emploi du temps, pour élever ses trois enfants ? « *Je jongle !* » confie-t-elle avec le sourire, « *même si cela n'est pas toujours évident, j'essaie d'anticiper... Notre force est d'être soudés* ». En ce début d'hiver, toute sa gamme de soins naturels a rejoint les rayons de la partie boutique équitable du Pôle d'économie solidaire. « *J'y animerai désormais des ateliers mensuels pour expliquer aux Chevillaises comment les utiliser et quels sont surtout leurs bienfaits* ». Une belle occasion de commencer l'année en beauté !* **Florence Bédouet**

*La biopiraterie est l'appropriation illégitime des ressources de la biodiversité et des connaissances traditionnelles autochtones qui peuvent y être associées.